

« AAAL'TO »
Société par actions simplifiée au capital de 780.200 Euros
Siège social : 86, Boulevard Gambetta
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
799.734.934 RCS Sedan

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2026

DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant au montant de 11.561,09 Euros au poste « Report à Nouveau » qui se trouverait ainsi porté à la somme de 395.334,47 Euros

Elle prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme,
La Présidente,
Mme Julie LAMBERT

Signé par :

CCCADCDFD91E14A3...

86 boulevard Gambetta

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

COMPTES ANNUELS

ACR-ADC CABINET PIERQUIN
28 BOULEVARD LUCIEN PIERQUIN

08000 WARCQ
03-24-59-70-50

Désignation de l'entreprise :		SASU AAAL ' TO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12			
Adresse de l'entreprise		86 boulevard Gambetta		08000 CHARLEVILLE MEZIERES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		79973493400026				Néant		☐ *	
				Exercice N clos le,		31122025		N-1	
						31122024			
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net	
		1		2		3		4	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA					
Frais d'établissement *		AB		AC					
Frais de développement *		CX		CQ		198 718			
Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG					
Fonds commercial (I)		AH		AI		Certifié conforme			
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK		à l'original			
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		AL		AM				Signé par :	
Terrains		AN		AO				JULIE LAMB	
Constructions		AP		AQ		17 882		28 454	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS		181 618		21 279	
Autres immobilisations corporelles		AT		AU		8 962		2 431	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV		AW					
Participations		CS		CT		780 200		780 200	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU		CV					
Créances rattachées à des participations		BB		BC					
Autres titres immobilisés		BD		BE					
Prêts		BF		BG					
Autres immobilisations financières*		BH		BI					
TOTAL (II)		BJ		BK		407 180		832 364	
		BL		BM		394 985		344 742	
Matières premières, approvisionnements		BN		BO		21 624		32 503	
En cours de production de biens		BP		BQ					
En cours de production de services		BR		BS		282 091		404 920	
Produits intermédiaires et finis		BT		BU					
Marchandises		BV		BW		102 567		75 000	
Avances et acomptes versés sur commandes		BX		BY		159 818		60 835	
Clients et comptes rattachés (3)*		BZ		CA		157 150		227 425	
Autres créances (3)		CB		CC					
Capital souscrit et appelé, non versé		CD		CE					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CF		CG		57 540		418 074	
Disponibilités		CH		CI		3 556		565	
Charges constatées d'avance (3)*		CJ		CK		1 179 331		1 564 064	
TOTAL (III)		CW							
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CM							
Primes de remboursement des emprunts (V)		CN							
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)		CO		IA		407 180		2 011 695	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)						2 418 875		2 408 065	
Renvois :		(1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	
CR									
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :				Créances :	

Désignation de l'entreprise : SASU AAAL ' TO										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7.8.0.....2.0.0.....)									DA	780 200	780 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...									DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)									DC			
	Réserve légale (3)									DD	24 113	24 113	
	Réserves statutaires ou contractuelles									DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)									DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)									DG			
	Report à nouveau									DH	(406 896)	(410 445)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)									DI	11 561	3 549	
	Subventions d'investissement									DJ			
	Provisions réglementées *									DK			
	TOTAL (I)									DL	408 979	397 418	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs									DM			
	Avances conditionnées									DN			
	TOTAL (II)									DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques									DP			
	Provisions pour charges									DQ			
	TOTAL (III)									DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles									DS			
	Autres emprunts obligataires									DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)									DU	607 181	861 265	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)									DV			
	Instruments financiers à terme									D1			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés									DX	224 562	404 604	
	Dettes fiscales et sociales									DY	21 682	37 719	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés									DZ			
	Autres dettes									EA	749 291	707 060	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)									EB			
	TOTAL (IV)									EC	1 602 716	2 010 647	
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)									ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)										EE	2 011 695	2 408 065	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital								1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)							1C			
			Ecart de réévaluation libre							1D			
			Réserve de réévaluation (1976)							1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *								1F			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an								1G	370 152	723 346	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP								1H	195	101 785		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise : SASU AAAL 'TO										Néant		*
			Exercice N						Exercice (N-1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC						
	Production vendue	{	FD	2 720 510	FE		FF	2 720 510	2 556 455			
			FG		FH		FI					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 720 510	FK		FL	2 720 510	2 556 455				
	Production stockée*				FM	(133 708)	58 666					
	Production immobilisée*				FN							
	Subventions d'exploitation				FO							
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)				FP		11 043					
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				FI							
	Autres produits (1) (11)				FQ	103	167					
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	2 586 905	2 626 332			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS					
	Variation de stock (marchandises)*						FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 380 793	1 303 071			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(50 243)	102 535			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	943 373	881 633			
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	4 302	8 080			
	Salaires et traitements*						FY	147 928	163 122			
	Cotisations sociales (10)						FZ	46 699	46 249			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	- dotations aux amortissements* (14)				GA	16 824	22 929			
			- dotations aux dépréciations				GB					
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*						GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GI					
	Autres charges (12)						GE	32 490	32 118			
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	2 522 165	2 559 738			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	64 740	66 594				
opérations et commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	529				
	Reprises sur dépréciations						GM					
	Différences positives de change						GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO					
	Produits des cessions d'immobilisations financières						G2					
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	529				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	53 708	48 044			
	Différences négatives de change						GS					
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT					
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	53 708	48 044			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(53 179)	(48 044)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	11 561	18 549				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU AAAL ' TO										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
		Produits exceptionnels (7) (VII)								HD				
		Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7) (VIII)								HH		15 000		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		(15 000)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 587 434	2 626 332		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 575 873	2 622 782		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	11 561	3 549		
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP	3 733	7 889		
			- Crédit bail immobilier							HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	29 532	34 541		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	32 400	30 800		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles								A8				
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite							A11		dont cotisations Madelin	A10		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
Charges exceptionnelles											Produits exceptionnels			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

De la SASU AAAL'TO sise à DONCHERY (08350), Rue Amiral Lancret dont le secteur d'activité est le commerce de gros de minerais et métaux.

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2025, dont le total est de 2 011 695 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 720 510 Euros et dégageant un bénéfice de 11 561 Euros, ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général, ainsi que par les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 et également du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice. Les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par la Présidente de la société.

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et selon les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Méthodes comptables adoptées pour la comptabilisation de transactions pour lesquelles il n'existe pas de méthode explicite sont :

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisation décomposable.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

L'entité a décidé :

- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, la comptabilisation en charges
- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actif, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et des titres de placement immobilisés
- les coûts de développement
- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Événements post-clôture

N/A

Informations significatives

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Tant sur le plan comptable qu'au plan fiscal, les amortissements pour dépréciation sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Titres immobilisés

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des matières et marchandises

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti », pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constatée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Cette méthode simple d'application n'a pas d'incidence significative sur la valorisation des stocks compte tenu de leur rotation rapide.

Evaluation des produits et en-cours

Les travaux en cours sont valorisés en fonction de l'état d'avancement à la clôture de l'exercice.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constatée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Cette méthode simple d'application n'a pas d'incidence significative sur la valorisation des stocks compte tenu de leur rotation rapide.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	198 718			198 718
Immobilisations corporelles				
Constructions	46 336			46 336
Installations techniques, matériels et outillages industriels	199 897	3 000		202 897
Matériel de transport	208			208
Matériel de bureau et matériel informatique	8 998	1 137		10 135
Mobilier		1 050		1 050
Immobilisations financières				
Participations	780 200			780 200
TOTAL GENERAL	1 234 357	5 187		1 239 544

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	198 718			198 718
Immobilisations corporelles				
Constructions	14 118	3 764		17 882
Installations techniques, matériels et outillages industriels	169 635	11 983		181 618
Matériel de transport	28	69		97
Matériel de bureau et matériel informatique	7 857	809		8 666
Mobilier		198		198
TOTAL GENERAL	390 356	16 824		407 180

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement*	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					

Informations relatives aux filiales et participations
(Art. 832-5)

SASU AAAA'TO
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Docusign Envelope ID: 2EED0ADC-2F5D-8B47-801C-502EFDE478CF

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis par la société	Engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
Renseignements concernant les filiales											
- Filiales détenues à + de 50% - SA ANC"OS - SAS AFFEL" M - Filiales non reprises - françaises - étrangères	144 000	303 785	99.87	278 300	278 300			115 800	25 004		
	40 000	240 853	85.00	501 900	501 900			470 430	28 331		
A. Total des filiales											
				780 200	780 200						
Renseignements concernant les participations											
- Participations détenues entre 10 et 50 % - Participations non reprises - françaises - étrangères											
B. Total des participations											
C. Total des filiales et des participations (A + B)											
				780 200	780 200						

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	159 818	159 818	
Impôts sur les bénéfices	8 400	8 400	
Taxe sur la valeur ajoutée	29 740	29 740	
Débiteurs divers	119 010	119 010	
Charges constatées d'avance	3 556	3 556	
TOTAL	320 525	320 525	

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES D'ACTIF -

(Art. 832-10)

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise en résultat de certains éléments

	Nature	Rythme de reprise en résultat
Charges constatées d'avance	Exploitation	durée de l'échéance

Charges constatées d'avance :

- Crédit-bail : 93 €
- Maintenance informatique : 3 375 €
- Recyclage : 88 €

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 773	1 773		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	605 408	100 128	207 192	298 088
Fournisseurs et comptes rattachés	224 562	224 562		
Personnel et comptes rattachés	9 673	9 673		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 449	9 449		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 440	1 440		
Autres impôts taxes et assimilés	1 120	1 120		
Groupe et associés	727 284	0		727 284
Autres dettes	22 007	22 007		
TOTAL	1 602 716	370 152	207 192	1 025 372
Emprunts remboursés en cours d'exercice	152 449			

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	6 684
TOTAL	6 684

Autres créances :

- Avoirs non parvenus : 6 684 €

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 578
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134 213
Dettes fiscales et sociales	12 545
TOTAL	148 336

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

- Intérêts courus sur emprunt : 1 578 €

Dettes fournisseurs & comptes rattachés :

- Matières premières : 97 273 €
- Honoraires : 2 580 €
- Frais d'actes et de contentieux : 45 €
- Electricité : 430 €
- Petit équipement : 658 €
- Maintenance informatique : 2 599 €
- Téléphone : 913 €
- Transports sur ventes : 1 685 €
- Services bancaires : 73 €
- Carburant et entretien véhicules : 275 €
- Frais repas : 322 €
- Redevances : 27 360 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dettes fiscales & sociales :

- Dettes provisionnées pour congés payés : 9 673 €
- Charges sociales & fiscales sur dettes prov.congés payés : 2 536€
- CVAE : 336 €

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Prêt garantie par l'état de 500 000 €, soit 250 000 € sur le CIC et 250 000 € sur la
caisse d'épargne

- ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES -

(Art. 836-4)

Nature	Matériel de transport	Matériel de bureau et info	Mobilier	Autres	Total
Valeur d'origine	36 872				36 872
Coût d'entrée de l'actif	36 872				36 872
Amortissements					
Valeur nette	36 872				36 872
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs	33 362				33 362
- exercice	3 733				3 733
TOTAL	37 096				37 096
Redevances restant à payer					
- à un an au plus	3 422				3 422
TOTAL	3 422				3 422

Le 04/03/2026
LAMBERT Julie PRESIDENT